

Réunion du 2 février 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Freddy ZIMMERMANN

N° CP/2015/41 - Protection de l'environnement - 23
Acomptes sur subventions de fonctionnement à des organismes intervenant dans le domaine de l'environnement

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, donne un avis favorable au président du Conseil Général pour le versement des acomptes suivants :

- 10 000 euros au Groupement d'Intérêt public (GIP) Conservatoire botanique d'Alsace,
- 50 000 euros au Syndicat mixte de lutte contre les moustiques,
- 33 600 euros à l'association Maison de la nature du Delta de la Sauer (CINE de Munchhausen),
- 33 600 euros à l'association Maison de la nature du Ried et de l'Alsace Centrale (CINE de Muttersholtz),
- 33 600 euros à l'association SINE Strasbourg (CINE Ferme Bussière),
- 33 600 euros à l'association La Grange aux paysages,
- 33 600 euros au Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) - Maison de l'eau et de la rivière.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

